



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mardi vingt-quatre juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 18 juin 2025.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART (à partir de 19 h 20), Adjoints, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, Mme Catherine VENOT-REIG, M. Éric VIGNEAU, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON, Mme Carole SOLVET, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Martine LESAGE, M. Olivier DUPORT et Mme Julie HINGANT, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : M. Xavier GODART donne son pouvoir à M. Éric JOSEPH jusqu'à son arrivée, M. Jean-Pierre GUILLOT donne pouvoir à M. Philippe MOREAU, Mme Martine LESAGE donne pouvoir à Mme Sylvie LECOUP, M. Olivier DUPORT donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU, et Mme Julie HINGANT donne pouvoir à Mme Estelle GUILLOU.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



7.5 : FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

2025-45. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ÉVEIL SPORTIF D'ORMES BASKET-BALL :

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention de l'ESO Basket-Ball pour la saison 2025-2026 :

Un premier rendez-vous avait eu lieu avec les représentants de l'association le 10 avril 2025.

Les échanges faisaient état d'un certain nombre d'éléments nouveaux à savoir en premier lieu la relégation possible de l'équipe première qui évoluait au niveau « Nationale 3 » au niveau Régional.

C'est désormais officiel, l'équipe première jouera la saison prochaine à l'échelon inférieur après vingt-six années passées en Nationale.

À la demande de la Ville d'Ormes, l'association a remis les bilans financiers de la saison qui vient de s'achever ainsi que les projets de budget pour la saison prochaine.

Le Président de l'Éveil Sportif d'Ormes Basket-Ball, a transmis ces documents accompagnés d'un courriel définissant les grandes lignes de la future saison.

Ainsi, l'ESO Basket-Ball sollicite la modification de la répartition des subventions liées aux deux conventions (club et équipe première) de la façon suivante :

- 45 000 € pour le club.
- 45 000 € pour l'équipe première.

Lors de la Commission des Sports du 12 juin 2025, l'ensemble des membres présents de la commission n'ont pas donné un avis favorable à la demande de l'ESO Basket-Ball.

Toutefois, ils ont souhaité prendre en considération l'évolution des effectifs de l'association et proposent au Conseil Municipal de fixer les montants des subventions pour l'année sportive 2025-2026 comme suit :

- 35 000 € pour le club.
- 35 000 € pour l'équipe première, étant entendu qu'en cas d'impossibilité de retour en Nationale à la fin de la saison, ce montant serait revu à la baisse pour la saison suivante.

Vu les échanges lors de la Commission Générale en date du 17 juin 2025,

Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité des votes exprimés.

Monsieur Éric JOSEPH, Conseiller Municipal et membre du Bureau de l'ESO Basket-Ball, ne prend pas part au vote de cette délibération.

Monsieur Olivier GUILLOU qui détient le pouvoir de Monsieur Olivier DUPORT, ne prend pas part au vote de cette délibération, compte tenu que Monsieur DUPORT fait partie des partenaires de l'ESO Basket-Ball.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 25 juin 2025.

Le Maire,
Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 26 juin 2025.

Publié ou notifié le : 26 juin 2025.

